

COMMUNE DE TRESSAN – RESULTATS DU BUDGET 2022

Dépenses de Fonctionnement
435 499.11 €

Excédent : 96 029.49 €

Recettes de Fonctionnement
531 528.60 €

Dépenses d'Investissement
263 110.66 €

Excédent : 503 086.00 €

Recettes d'Investissement
766 196.66 €

Déficit 2021 : - 475 796.61 €

RESULTAT 2022 : + 123 318.88 €

Achèvement de la Phase II des travaux de restauration du Château



Travaux et achats d'investissement réalisés en 2022

Accès salle des fêtes



Travaux dans l'appartement locatif 1, Rue des Barris



Divers...

Achat du mobilier pour la nouvelle salle d'archives

Achat de tables pour la salle des fêtes

Achat de matériel pour les services techniques

Divers travaux d'entretien dans les bâtiments et sur la voirie

Installation de deux miroirs de sécurité

Miroirs de sécurité Avenue du Château et Rue des Barris



COMMUNE DE TRESSAN – BUDGET 2023

Dépenses de Fonctionnement
532 034.49 €

Recettes de Fonctionnement
532 034.49 €

Dépenses d'Investissement
364 964.20 €

Recettes d'Investissement
364 964.20 €

Principales actions prévues en 2023

Fin des travaux de restauration du Château
Fin des travaux et mise en location du logement communal 1, Rue des Barris
Mise aux normes de l'aire de remplissage de Frescaty
Programme d'éclairage public (phase I/II) – Remplacement de l'éclairage public par du LED
Achat d'un camion pour les services techniques
Divers travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie

Fiscalité locale



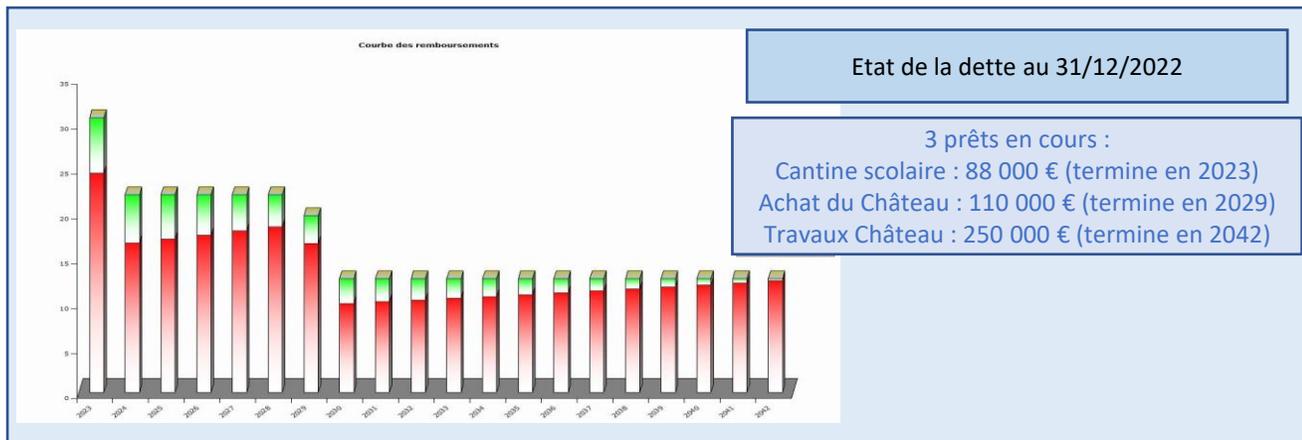
A TRESSAN, les taux d'imposition ne changent pas en 2023

Taxe foncière sur le foncier bâti : 38.38 %

Taxe foncière sur le foncier non bâti : 74.71

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12.20 %

Endettement



Indemnité de fonction des élus



JAUDON Daniel, Maire : 16 654.60 (coût total charges comprises : 19 942.02)

MOYANO Sylvie, 1ère Adjointe : 4 395.36 (coût charges comprises : 5 294.76)

GOMEZ David, 2nd Adjoint : 4 395.36 (coût charges comprises : 5 294.76)